

LE MERCOSUR

UN DES BLOCS ÉCONOMIQUES LES PLUS DYNAMIQUES AU MONDE

Les quatre pays fondateurs du Mercosur — le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay — forment un marché régional dynamique en pleine croissance qui compte actuellement 240 millions de consommateurs. Ce marché, dont le produit intérieur brut (PIB) total dépasse 1 billion de dollars, représente à lui seul les deux tiers des consommateurs sur le marché de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le Mercosur est le premier marché d'exportation du Canada en Amérique du Sud. En 1999, les échanges entre le Canada et le Mercosur s'élevaient à 3 milliards de dollars, le Brésil représentant 80 % de ces derniers. L'importance des échanges actuels est le résultat d'une constante progression au cours des 10 dernières années. Entre 1992 et 1999, les exportations canadiennes vers ce bloc économique ont augmenté de 50 %. Au cours des 10 premiers mois de l'an 2000, la valeur des échanges a atteint 2,7 milliards de dollars. Compte tenu de cette croissance, il n'est pas surprenant que les missions canadiennes au Brésil, en Argentine et en Uruguay brûlent d'impatience d'aider les entreprises canadiennes à découvrir les occasions d'affaires dans cette région en plein essor. En 1998 était signée l'Entente de coopération en matière de commerce et d'investissement pour favoriser le commerce bilatéral et plus encore, pour promouvoir l'investissement. L'entente a par ailleurs établi un cadre de

collaboration en ce qui a trait à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et au Groupe de Cairns.

Le Mercosur (marché commun du cône Sud) a vu le jour en mars 1991, quand l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay ont convenu, avec la signature du Traité d'Asunción, de promouvoir la libre circulation des produits et des services, du capital et de la main-d'œuvre entre les pays membres. En 1994, les pays du Mercosur ont formé une union douanière. Au milieu des années 90, le Chili et la Bolivie sont devenus membres associés, signant des ententes de libre-échange avec les pays du Mercosur.

Depuis la mise en place de tarifs extérieurs communs (TEC) partiellement harmonisés en 1995, près de 85 à 90 % de tous les échanges entre les pays membres se font en franchise de droits. Des dispositions spéciales permettent aux pays membres de conserver leur liste d'exceptions particulières, lesquelles leur permettent d'appliquer des droits plus élevés sur certains produits. À l'heure actuelle, les exceptions comprennent les automobiles, les ordinateurs, le matériel de télécommunications et les biens d'équipement. Les exceptions aux TEC doivent être abolies d'ici 2006. Grâce au Mercosur, les échanges entre les pays membres ont connu une forte progression. De 1990 à 1999, les échanges intérieurs ont augmenté de 300 %. Après un léger fléchissement en 1999 — suite à la dévaluation de la monnaie brésilienne, le real — on a assisté en 2000 à un redressement des échanges.

Le Mercosur n'a pas été créé dans le seul dessein de former un bloc économique. En bout de ligne, les pays membres souhaitent former un marché commun réunissant tous les pays de la région. Aussi les pays membres se sont-ils donné comme priorité d'engager des discussions suivies sur les questions suivantes : libre circulation de la main-d'œuvre entre les pays, réformes sociales et réforme de l'éducation, protection de l'environnement, droits des consommateurs et établissement d'une politique étrangère commune. À long terme, le Mercosur se propose d'élaborer un cadre en vue de la création d'une union monétaire.

Le Mercosur négocie actuellement des accords de libre-échange avec l'Union européenne, la Communauté andine et l'Afrique du Sud, ce qui témoigne de sa volonté de jouir d'un accès favorable au plus grand nombre de régions et de blocs économiques possible.

Les exportations canadiennes vers les pays du Mercosur sont variées et comprennent les produits du papier, la machinerie, le malt, les minerais, les matières plastiques, le matériel roulant et les produits pharmaceutiques. Pour ce qui est des investissements, ils sont concentrés dans les secteurs de l'aluminium, du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière, de l'électricité, des boissons alcoolisées ainsi que dans le matériel et les services de télécommunications.



Supplément préparé par la Direction de l'Amérique du Sud (LSR), en collaboration avec les ambassades et consulats du Canada au Brésil, en Uruguay et au Paraguay.



Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Canada

